



De nouvelles perspectives

pour mieux se retrouver

PAGE 11

Plan climat 2050

PROJET TERRITORIAL AIR-ÉNERGIE

PAGE 19

Budget communal

2023 - 2024

PAGE 17

Le CMJ

TOUJOURS EN ACTION !

Table des matières

L'édito du Maire

L'actualité en bref

Une soirée ciné en plein air, ça vous dit ?	4
Salon des collectionneurs	4
École : le projet "danse" des Petites Compagnies	4
L'élevage des Prades	5
Respectons la quiétude de notre voisinage	5
62 ans de commémorations	5
Fermeture estivale de la bibliothèque	5
Pour bien vieillir, inscrivez-vous à l'atelier NUTRI ACTIV	6
La harpe de Maëlle	6
Une écrivaine Saint-Priestoise de talent !	6

Les associations

Le salon Lecture-Nature tout en photos !	7
Gym volontaire	8
Les réussites du Vélo club	9
Canoë Guinguette : une saison 2024 prometteuse	10
Prenez vos dispositions pour les prochaines élections	10

Dossier

Le plan territorial Air - Énergie	11
France Services	14
Pour l'emploi et l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans	14
Point sur les travaux	15
Les activités du CMJ	17
Des news de l'amicale scolaire	18

Dossier budget communal BILAN 2023

Vivre à Saint Priest sous Aix	24
Agenda juin > décembre 2024	25
Expression du groupe d'opposition	26

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie	27
Assistance sociale	27
Déchèteries	27

À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Illustrations : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour ce bulletin. Autres crédits : Image de starline, gstudioimagen, rawpexe, racool studioli sur Freepik.com
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : juin 2024

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : mairie@saintpriestsousaix.com

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.

✉ mairie@saintpriestsousaix.com
www.saintpriestsousaix.com

☎ 05 55 70 00 58



| L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Cher(e)s ami(e)s,

Le printemps est passé en catimini, dissimulé derrière un voile gris, à l'unisson du contexte général... Je préfère cependant regarder avec vous, vers l'été et la lumière.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg sont en passe d'être achevés. Je veux saluer les entreprises qui, malgré des conditions météorologiques très défavorables, ont conduit avec beaucoup d'efficacité ce chantier complexe. Elles ont, avec la municipalité, tout mis en place afin de réduire autant que possible les impacts sur les usagers. Soyez assurés de ma gratitude pour votre compréhension et votre patience.

La pluie incessante depuis la mi-octobre, conjuguée à des absences malheureusement involontaires au sein des services techniques, a fortement perturbé la gestion et l'entretien de la voirie (fauchage, revêtement...), de la même manière qu'elle a entravé et entrave toujours les activités agricoles et de nombreuses autres activités économiques.

Je souhaite, ici, adresser mes remerciements à l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent au quotidien, avec dévouement et un sens aigu du service public. Ils sont mobilisés à l'école, à la cantine, à la garderie, en mairie, pour l'entretien des espaces publics... Leur rôle est essentiel.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'action de la communauté de communes qui permet une mutualisation largement favorable à nos communes et à leurs habitants. Ainsi, vous découvrirez dans ce numéro le Plan Climat Air Énergie Territorial, en faveur des transitions énergétiques et écologiques. Ces sujets fondamentaux trouvent tout leur sens dans une action intercommunale plutôt que dans des initiatives isolées au sein des communes.

Comme il est de tradition, ce magazine vous présente le bilan budgétaire 2023 et le budget primitif 2024. Vous pourrez constater factuellement et objectivement que la situation financière de notre commune est saine. Une gestion efficace et vigilante permet de porter les projets envisagés et de maintenir un bon niveau de service sans augmentation des taux de fiscalité. Certains tarifs de cantine et de garderie vont devoir être ajustés à cause de l'inflation, mais nous faisons le choix de les modérer grâce au budget général et de les maintenir bien en deçà des coûts réels afin de ne pas trop impacter les familles. Je remercie mes collègues de la majorité municipale qui ont voté ce budget réaliste et permettent ainsi à notre commune d'avancer.

Il m'est impossible de conclure ces quelques lignes sans vous inviter à saisir l'opportunité de l'expression citoyenne que nous permet la démocratie et aller voter en masse pour ces élections législatives anticipées. Les valeurs de justice sociale et écologique qui sont les miennes m'éloignent de toutes celles et tous ceux qui prônent la haine et l'exclusion.

Vous assurant de mon total dévouement, je vous souhaite à toutes et tous, un excellent été.

Bien sincèrement,

Maire de Saint-Priest-sous-Aixe

Une soirée ciné en plein air ça vous dit ?

Vous souhaitez prolonger l'été et passer une bonne soirée ?



Alors, à votre pique-nique et vos chaises de plage, et rendez-vous le samedi 31 août pour une soirée cinéma en plein air ! Les membres de l'association 3D vous attendent au stade de foot communal, pour un retour à la nature tant physiquement que visuellement...

Cette nouvelle aventure est organisée par l'association 3D et gratuite pour tous les curieux.

Salon des collectionneurs

Le public a été conquis, une fois de plus, surpris par la diversité et l'originalité des collections : boîtes de sardines, briquets de poilus, bouchons articulés « Anri », mouchoirs brodés anciens...



Les 13 collectionneurs venus de régions différentes (Charente, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Landes, Rhône) ont été enchantés de la venue d'un public curieux et nombreux (1 130 personnes comptabilisées grâce aux « gommettes » remises à chaque visiteur à l'entrée du salon). Merci à tous les visiteurs qui ont participé à la réussite de ce salon. Le 3^e salon de 2025, avec treize nouvelles collections, est en préparation.

École : le projet "danse" des Petites Compagnies

Les élèves des classes de PS/MS, GS/CP et CM2 de mesdames CAPUANO, BABULE et ANDREATTA participent au projet de danse des Petites Compagnies du 87.



Il s'agit d'un projet académique, porté par la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, fédérant six classes du département autour de la danse. Cette année, le thème central est le conte de Pinocchio.

Après des mois de création et de répétitions, aidés d'une danseuse professionnelle, les élèves se produiront le mardi 25 juin sur une vraie scène de danse, celle de la Maison des Arts et de la Danse, devant leurs familles.

SCAL

DES OUVERTURES À VOS MESURES

depuis
1978

ISOLER

EMBELLIR

AGRANDIR

SÉCURISER

RÉNOVER

**VOTRE SPÉCIALISTE
VÉRANDAS ET MENUISERIES SUR MESURE
EN ALUMINIUM ET PVC**

Route de cognac 87700 Aix-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - www.scal87.fr

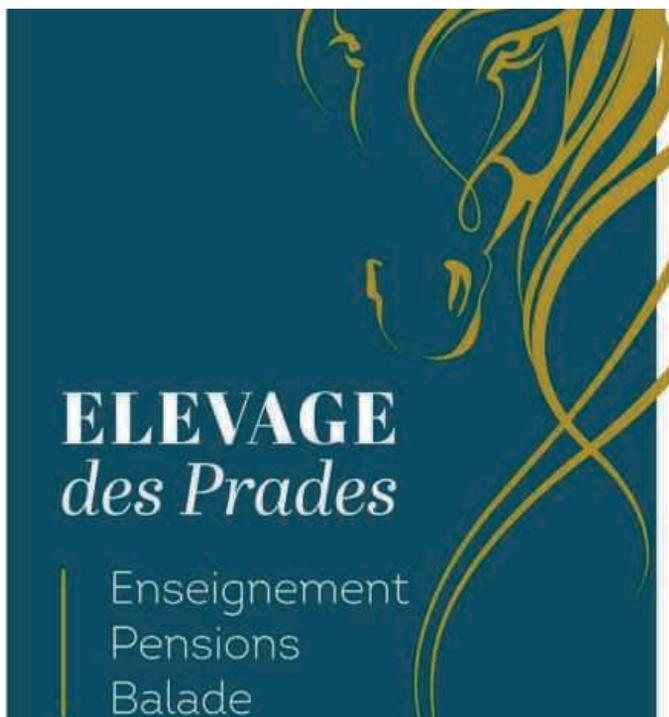
Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com

L'élevage des Prades



À quelques pas de la forêt des Loges, Christelle et son équipe d'équidés vous invitent à venir découvrir l'élevage des Prades.

Que ce soit pour découvrir ou pratiquer l'équitation sportive, le loisir ou la détente dans un cadre bucolique et une ambiance chaleureuse.

Initiation, saut d'obstacles, *poney-games*, balades... Pratiquez toute l'année des activités variées et adaptées à tous les publics (à partir de 2 ans) et ce, quels que soient votre niveau et votre expérience.

CONTACT Christelle : 06 88 67 69 08

Respectons la quiétude de notre voisinage

Le retour des beaux jours marque le début de la saison des tondeuses et du bricolage en extérieur.

Il est rappelé que les nuisances sonores peuvent altérer la qualité de vie de tous et être à l'origine de conflits de voisinage.

Il est rappelé que l'arrêté préfectoral en date du 29 janvier 1993, toujours en vigueur, édicte les dispositions à respecter, mais aussi et surtout que le bon sens de chacun doit œuvrer pour le bien-être de tous.

Comptant sur votre civisme et le respect des autres.

Fermeture estivale de la bibliothèque du 12 juillet au 31 août

62 ans déjà !

Le 19 mars 1962, c'était la fin de la guerre d'Algérie.

62 ans plus tard, le 19 mars 2024, un rassemblement, place de la Mairie a de nouveau commémoré cet événement.



Un hommage et un dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts se sont effectués en présence des élus du conseil municipal, des représentants de l'association des anciens combattants et d'un public venu assez nombreux.

Un pot de l'amitié s'est ensuite déroulé en salle de l'ancienne Mairie. Merci à tous les participants.



Téléchargez l'application **Intramuros** et restez informé en temps réel !

Pour bien vieillir, inscrivez-vous à l'atelier NUTRI ACTIV

Les dimensions de plaisir et de convivialité ainsi que l'accès à une alimentation diversifiée et à une pratique régulière d'activité physique sont des éléments indispensables à une approche globale et positive de la santé.

Ainsi, l'ASEPT du Limousin vous propose de suivre des ateliers pratiques totalement gratuitement. 6 séances de 2 heures sont prévues de 10 h à 12 h, salle du conseil (Mairie de Saint-Priest-sous-Aixe).

Le groupe étant limité à une dizaine de personnes, l'inscription est obligatoire.

SEANCE 1	13 novembre	L'assiette de mes envies « Découvrir le mangeur que nous sommes »
SEANCE 2	20 novembre	Dans mon assiette « Nous sommes des omnivores, le secret de l'équilibre alimentaire est dans la variété et le respect des rythmes »
SEANCE 3	27 novembre	Assiette et activité « Pratiquer une activité physique régulière et adaptée à chacun aide à préserver la santé »
SEANCE 4	04 décembre	Plaisir et papilles « Cultiver le plaisir de se nourrir est primordial pour rester en bonne santé »
SEANCE 5	11 décembre	Du panier à l'assiette « Une meilleure connaissance des aliments »
SEANCE 6	18 décembre	Étiquetage, hygiène, gaspillage... « Être acteur de sa santé, c'est se conduire en consommateur averti »

CONTACT



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Limousin

Réservation : 05 55 49 85 57



En 2022, elle obtient une Maîtrise en interprétation à l'unanimité avec les félicitations du jury à l'Université de Montréal. Ayant à cœur de partager sa passion pour la musique elle se forme à la pédagogie tout au long de son parcours et crée une association pour donner des cours de musique, des concerts et des ateliers.

Vous l'avez peut-être découverte le 2 juin dernier en concert à la récente fête de la rose à Saint-Yrieix-sous-Aixe... Nous vous encourageons à la découvrir prochainement !

CONTACT www.harpamaelle.com

Une écrivaine Saint-Priestoise de talent !



“Je suis le traître mot. Alors, ne vous leurrez pas. Celui qui aura le tout dernier, ce sera moi. Je ronge le papier sur lequel je suis couché. Je fends l'air, j'empoisonne l'atmosphère. Je désosse, pique, insinue. Je vous hante, vous défie, vous maudis. Je vous pourchasse, vous désoriente, vous nuis. Je suis dur, cinglant, impitoyable...”

Félicitons Sonia Fournet-Pérot, pour son nouvel ouvrage “Traites mots” publié chez les Ardents Éditeurs.

L'auteure des polars fantastiques “Datura Song” et “Mégalithes Rock” remet ça avec des “histoires déplorables” qui ne manqueront pas de vous piquer.

Si vous aimez les périples au pays de l'imaginaire, procurez-vous ses derniers ouvrages, disponibles dans toutes les bonnes librairies.

La harpe de Maëlle

C'est l'histoire d'une harpiste originaire de Saint-Priest-sous-Aixe, Amaëlle Savary, membre fondateur de l'Association Harpamaëlle, chanteuse et danseuse par ailleurs, qui allie les arts au service d'une musique ouverte à tous.

Depuis l'âge de huit ans, elle se produit en concert avec pour objectif de faire découvrir la harpe et son répertoire. Le public est séduit par la grâce, la profondeur et l'humilité de ses interprétations.



Gym volontaire

Qui sommes-nous ?

Notre association est affiliée à la fédération française d'éducation physique et de gym volontaire (FFEPGV) qui propose une activité physique centrée sur le bien-être et l'épanouissement, sans objectif de performance, de compétition ou d'affrontement. Les activités proposées sont multiples, elles font travailler toutes les capacités physiques : souplesse, renforcement musculaire, habileté et communication motrices, équilibre, cardio-respiratoire. Une soixantaine de licencié(e)s, âgés de 17 à 99 ans, participent aux séances, qui sont animées par des éducateurs sportifs sympas et dynamiques.



Gym douce ou dynamique, ou les deux !

Pourquoi venir à la gym volontaire ?

- pour se remettre en forme ou le rester
- pour faire du sport dans la bonne humeur
- pour pratiquer avec d'autres, quand on a du mal à se motiver seul(e)
- parce qu'on est à l'intérieur (et qu'il pleut souvent dehors...)
- parce que c'est une association près de chez vous
Alors, n'hésitez plus !

Quand venir ?

- Une séance d'aquagym, le lundi soir à 20h45 (piscine d'Aixe).
- Deux séances de gym douce et renforcement musculaire, le mardi à 10h30 et le mercredi à 18h30 (salle des fêtes de Saint-Priest).
- Une séance de gym dynamique et cardio, le mercredi à 19h30.

L'adhésion ouvre droit aux quatre séances par semaine. Les deux premières séances d'essai sont gratuites.



De nombreux marcheurs à notre randonnée nocturne du 16 septembre.

CONTACT

Aquagym : Christiane Charbonnier

☎ 06 82 82 72 30

Gym : Christiane Perrier / Marie Rebellaç

☎ 06 29 05 35 38 / 06 10 90 02 42.

ANDRIEUX

05 55 70 22 75

Terrassement

Maçonnerie www.andrieux-aixe.fr

Couverture

Zinguerie

Energie solaire

**20, rue de Cognac
AIXE SUR VIENNE**

Les réussites

du Vélo club

Ce début d'année a été marqué par de belles réussites notamment notre traditionnelle « Compétition VTT des petites forêts ».

Le 31 mars, 124 compétiteurs sont venus arpenter les chemins de la commune. Pour la première fois, nous avons proposé une course VTT à assistance électrique.

Le vélo club tient à remercier la municipalité, les propriétaires de parcelles privées ainsi que ses sponsors et bénévoles.

Le vélo club compte plusieurs participations aux différents championnats départementaux, régionaux et aux championnats de France Ufolep dans plusieurs disciplines différentes : VTT, cycloSPORT, cyclo-cross et gravel.



À noter plusieurs résultats significatifs : un champion Master Nouvelle-Aquitaine de gravel ainsi que la participation de Ludovic Roudier aux championnats du monde gravel en septembre 2023.

Si vous souhaitez découvrir les routes et chemins de notre limousin, le vélo club vous accueillera dès la rentrée 2024.

L'année prochaine, le vélo club souhaite organiser deux manifestations : « la compétition VTT des Petites Forêts » et le « cyclo-cross du stadium ».

CONTACT

www.veloclub-stpriet.com

Canoë Guinguette : une saison 2024 prometteuse



Le Canoë Guinguette, situé au Moulin de la Mie à Saint Priest-sous-Aixe, ouvre ses portes pour la saison 2024. Ce lieu associatif, bien connu pour son ambiance conviviale et ses initiatives culturelles, propose une programmation riche et variée, destinée à tous les publics.

Une offre diversifiée

Le Canoë Guinguette se distingue par une offre diversifiée. Les visiteurs pourront profiter d'un bar et d'une petite restauration mettant en avant des produits locaux. Chaque semaine, des concerts et des spectacles animeront les soirées, créant une atmosphère festive et chaleureuse. Des ateliers créatifs et des sessions de sensibilisation écologique seront également proposés, ajoutant une dimension éducative à ce lieu de détente. Si vous souhaitez proposer une activité ou un événement, rapprochez-vous de l'équipe.

Recherche de Bénévoles

Afin de garantir le bon déroulement des soirées d'ouverture, l'association Canoë Guinguette lance un appel aux bénévoles. Les personnes intéressées peuvent se renseigner directement au bar ou consulter le site internet : www.canoë-guinguette.fr.

Informations Pratiques

La grande ouverture de la saison est prévue pour le 2 juillet 2024 à 18 heures, avec une performance de DJ résident Sir Jam Jali. Le Canoë Guinguette sera ensuite ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 16 heures à minuit, jusqu'au 31 août. Situé au bord de la Vienne, cet espace offre un cadre idéal pour se détendre et profiter des soirées estivales.

Avec une programmation riche et un cadre enchanteur, la saison 2024 du Canoë Guinguette s'annonce prometteuse. Les Saint-Priestois et les vacanciers sont invités à venir nombreux pour découvrir ce lieu unique de rencontre et de partage.

CONTACT

www.canoë-guinguette.fr

Prenez vos dispositions pour les prochaines élections

Pour les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024, vous pouvez faire une procuration 100 % en ligne sous deux conditions :

- avoir une identité numérique certifiée France Identité avant de faire votre demande en ligne. Pour cela vous devez obligatoirement :
 - avoir une carte nationale d'identité (CNI) au format carte bancaire ;
 - avoir téléchargé l'application France Identité ;
 - et vous déplacer dans une des mairies volontaires pour faire certifier votre identité). Cette identité numérique de niveau élevé est la seule suffisamment sécurisée pour remplacer un déplacement devant une autorité habilitée à établir une procuration.
- donner procuration pour les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024 à l'étape 4 du formulaire en ligne (ou du 29 juin et du 6 juillet pour les territoires concernés).

Si vous donnez procuration pour « une période donnée » ou « un autre scrutin », vous devrez vous déplacer.

Réaliser une procuration 100% en ligne



maprocuracion.gouv.fr

- Authentifiez-vous sur le site maprocuracion.gouv.fr.
- Remplissez le formulaire de demande en ligne ; à l'étape 4, sélectionnez comme validité « pour les législatives du 30 juin et du 7 juillet » ; vous pouvez sélectionner « pour le premier tour », « pour le second tour » ou « pour les deux tours ».
- Une fois votre demande validée, choisissez l'option 2 « en ligne » pour la vérification d'identité.
- Renseignez le lieu où vous vous trouvez.
- Authentifiez-vous à France Identité en scannant le QR code affiché à l'écran.
Dans l'application France Identité, saisissez votre code personnel et lancez la lecture de votre carte d'identité en NFC. Attention, vous n'avez que 20 minutes pour vérifier votre identité avec France Identité.

Votre procuration est validée et transmise à votre commune de vote (vous recevrez un courriel intitulé « Votre procuration a été validée »).

Votre mandataire n'a aucune démarche à effectuer avant de se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Plan Climat Air Énergie

Tour d'horizon du plan territorial

Un plan Climat Air Énergie (PCAET) est un projet territorial de transition énergétique et écologique.

Un PCAET a pour objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire, afin de lutter contre le changement climatique (volet «atténuation»), mais aussi l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer les impacts économiques, sociaux, sanitaires, etc. (volet «adaptation») et enfin l'amélioration de la qualité de l'air, afin de préserver la santé des habitants du territoire. Cette démarche découle d'une volonté politique (démarche non obligatoire) et se réalise sur différents plans.

Les engagements de l'Union européenne

- Le Pacte vert en 2019 avec un objectif de neutralité carbone
- Traduit en droit par la Loi Climat de 2021 et son paquet «Fit For 55» (-55% d'émissions de GES d'ici 2050)

Les engagements de la France, pour une planification territoriale environnementale

- Loi Grenelle II de 2010 (-20% des émissions de GES en 2020)
- Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) de 2015 (-40% d'émissions de GES d'ici 2030 et divisées par quatre d'ici 2050).

Les engagements aux niveaux locaux

- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de 2019
- PCAET de la CC Val de Vienne du 22 septembre 2022 (parmi 11 PCAET votés en Haute-Vienne portés par les intercommunalités : CC HLeM, ELAN, Gartempe St Pardoux, PNMC, POL, St Yrieix, Briançonnais, Briançonnais Combade, Portes de Vassivière, CULM)

Les 4 objectifs principaux

- La lutte contre le changement climatique
- L'adaptation du territoire
- La sobriété énergétique
- L'amélioration de la qualité de l'air

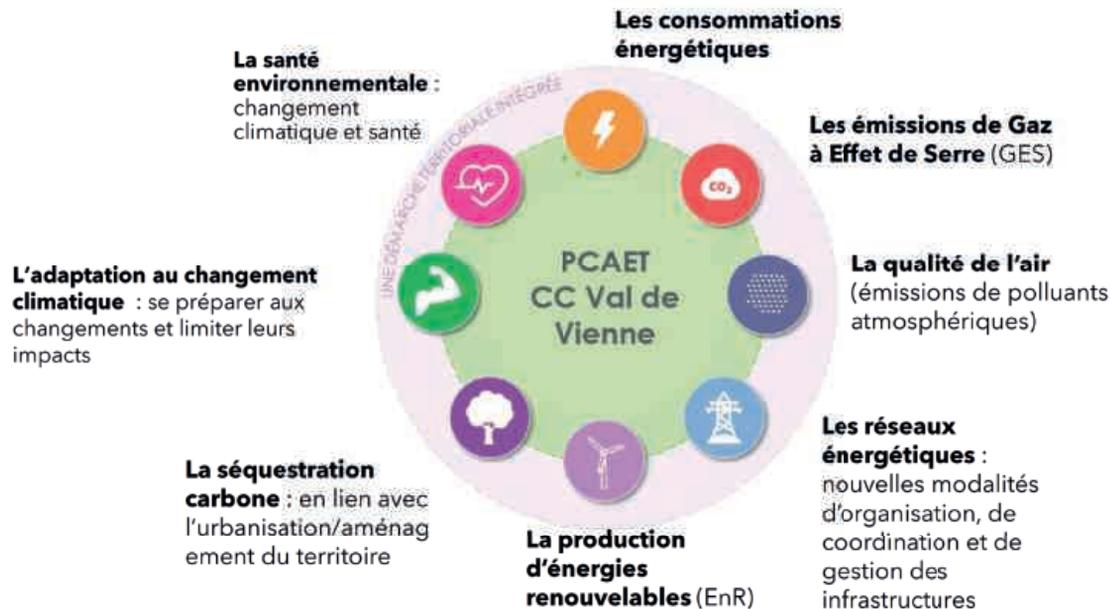
Le futur désiré du territoire

Une baisse dans tous les secteurs est attendue.



Le parc bâti, le cadre de vie (résidentiel et tertiaire, les transports (routiers et non routiers), l'industrie, l'agriculture et la sylviculture, les déchets, les énergies renouvelables et de récupération...
Tout est pris en considération.

Une approche multisectorielle



Scénario retenu à la Communauté de communes du Val de Vienne (CCVV)

- Réduction des consommations d'énergie de -37% d'ici 2050** grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique.
- Réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et séquestration du carbone. Une participation à la lutte contre le réchauffement climatique par une réduction des émissions de GES et par une augmentation des capacités de stockage du carbone, soit -49% d'émissions GES d'ici 2050**
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable Une production équivalente à la moitié de ses consommations à l'horizon 2050**, en tenant compte de la réduction des consommations d'énergie, soit +246% d'ici 2050**

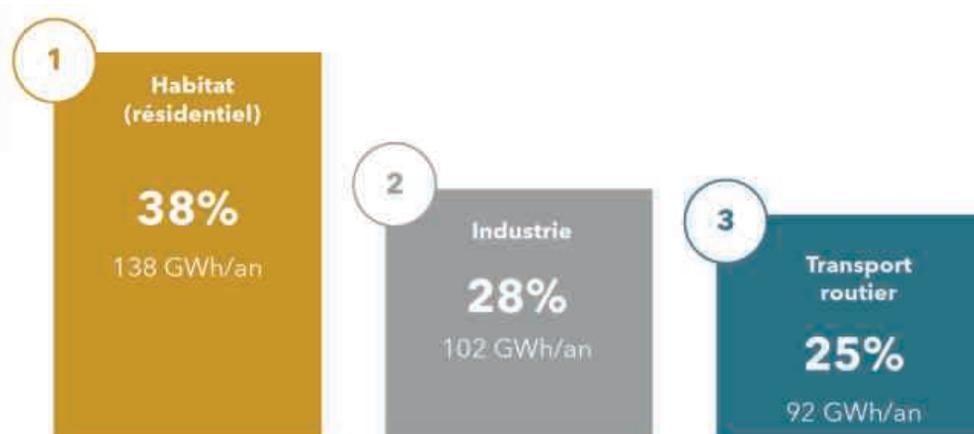
Les enjeux

Il faudra améliorer la performance environnementale des logements (consommations énergétiques, émissions de GES et de polluants, adaptation), mais aussi changer les appareils de chauffage les plus émetteurs dans les habitations.

Pour cela, il faudra réhabiliter le parc de logements énergivores et favoriser le changement des systèmes de chauffage les plus émetteurs. Il s'agira aussi de sensibiliser les ménages aux pratiques de sobriété énergétique.

De nombreux axes d'amélioration ont été définis et le Val de Vienne met en œuvre les actions, ou accompagne les porteurs de projets dans leur mise en œuvre.

Les 3 secteurs les plus consommateurs d'énergie



*objectifs nationaux en vigueur au démarrage de l'étude PCAET - ** par rapport à l'état initial de 2015

Les 4 secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES)



Les obligations réglementaires

Réduction des consommations d'énergie

- - 50% d'ici 2050 en France*
- - 44% d'ici 2050 en région Nouvelle-Aquitaine
- - 37% d'ici 2050 sur la CCV**

Réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et séquestration du carbone

- - 43% d'ici 2030 et - 83% d'ici 2050 en France*
- - 29% d'ici 2030 et - 41% d'ici 2050 en région Nouvelle-Aquitaine
- - 49% d'ici 2050 sur la CCV**

Augmentation de la production d'énergie renouvelable

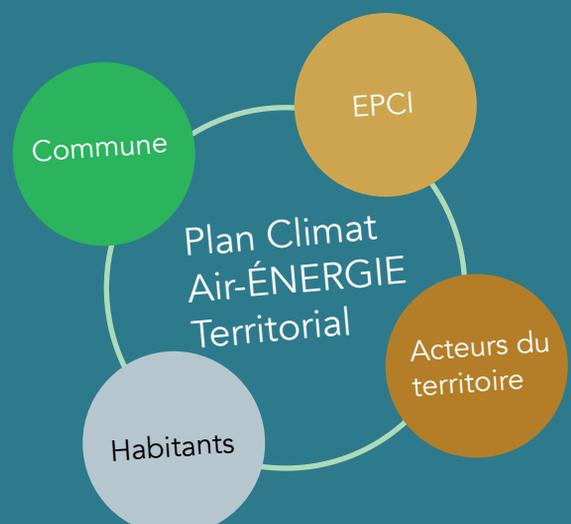
- +23% d'ici 2020 et >33% d'ici 2030 en France*
- +55% d'ici 2020 et +85% d'ici 2030 en région N-A
- +246% d'ici 2050 sur la CCV**

Pour Saint-Priest-sous-Aixe, Philippe Barry, référent PCAET au sein de l'équipe municipale, est un interlocuteur privilégié pour nos échanges avec la communauté de commune.

Notre commune met en oeuvre des actions Climat sur son périmètre et tient informé la chargée de mission et les élus référents PCAET de la CCV, des projets ou initiatives communales.

Ce réseau permet de profiter notamment :

- des événements (retours d'expériences, visites de sites...) ;
- des sensibilisations dédiés aux élus et aux agents sur les thématiques Climat ;
- d'une veille (juridique, ou d'actualité) sur les sujets portant sur le plan Climat, la sobriété et l'efficacité énergétique.





**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

France services est un guichet physique permettant à chaque citoyen, quel que soit son lieu d'habitation, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, à moins de trente minutes de son domicile.

Sur la commune, deux agents municipaux sont à votre service, formés par les opérateurs partenaires et vous accompagnent dans les démarches administratives en ligne telles que :

- faire sa pré-demande de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire
- faire une demande d'allocation en ligne
- Immatriculer un véhicule (carte grise)
- préparer sa retraite
- déclarer son médecin traitant auprès de l'assurance maladie
- déclarer ses revenus auprès des impôts.

CONTACT

Espace France services
Place René Gillet
Tél : 05 55 30 43 40

- Lundi : 13 h - 19 h
- Mardi : 9 h - 13 h
- Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 16 h
- Jeudi : 14 h - 16 h
- Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

Pour l'emploi et l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans



Cofinancé par
l'Union européenne



Mission Locale
Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE

Vous avez moins de 26 ans ?

La Mission locale rurale de la Haute-Vienne peut vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Elle intervient sur l'ensemble du département : sur 175 communes, 12 communautés de communes, au service des jeunes du territoire.

Au plus près des jeunes

Pour se rapprocher au plus près des jeunes sans solution et sans moyens de locomotion, la Mission locale rurale dispose désormais d'un mini-bus aménagé pour vous accueillir et vous proposer un temps d'échange et de conseils. Vous y trouverez des informations sur nos services et toutes les solutions pour les jeunes. Cette action est co-financée par l'Union européenne, l'État et la MSA.

Des services et des propositions pour les jeunes !

- VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports, loisirs et culture... des conseils de jeunes pour donner son avis...
- ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle... Immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...
- EMPLOI : techniques de recherche d'emploi, rencontres entreprises et employeurs, offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, contrat d'engagement Jeune ...

CONTACT



Tél : 05 55 70 45 74
Mail : contact@mlr87.fr
Site : www.missionlocaleruralehautevienne.com
Facebook : [mlrhv87](https://www.facebook.com/mlrhv87)
Instagram : [missio_locale_rurale87](https://www.instagram.com/missio_locale_rurale87)



LE REPAIRE DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE

05 55 58 84 60

lerepairedeslutins@orange.fr

7h - 19h00

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans

Repas et couches fournis

www.lerepairedeslutins.eu



CHAPTELAT

05 55 79 92 05

lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr

7h30 - 18h30

16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT

Point sur les travaux

Questions / Réponses

À propos des travaux du bourg



« Ça commence à durer, vivement la fin du chantier, on en peut plus ! »

Malgré une météo loin d'être favorable, les entreprises ont réussi à travailler de façon régulière pour un aboutissement des aménagements avant cet été.



Une livraison partielle sera faite mi-juillet en attendant une réception définitive après plantations des massifs à l'automne. Vous allez bientôt pouvoir profiter de ces nouveaux aménagements, soyez patient encore quelques petites semaines !

Point voirie



« Pour la dégradation de l'état des routes, le dérèglement climatique a bon dos ! »

En ce début de printemps 2024, la dégradation de notre réseau routier fait l'actualité. Si le constat de son piteux état, vous le faites tous les jours en voiture ou en deux-roues, sur ce point, un rapport de l'Office national

des routes l'entérine. La fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 a été marquée par des pluviométries importantes et parfois diluviennes qui n'arrangent pas les choses. Que dire des fortes chaleurs qui peuvent être causes aggravantes. La manifestation des agriculteurs et leur blocage ont aussi eu des impacts non négligeables sur certains de nos axes. On ne compte pas non plus le nombre d'interventions pour des dégradations par poids lourds, engins agricoles, transport de grumes.

Ne nous voilons pas non plus la face. Nos routes ont souvent des structures et infrastructures anciennes (largeur, forme, matériaux,) L'usage, l'intensité de la circulation et les empâtements de l'ensemble du parc routier, n'est pas étranger à l'accentuation de cette dégradation.

Le coût des réfections a subi également une inflation exponentielle, nous le remarquons dans les études et estimations que nous réalisons. Le financement sur les seuls fonds propres de la commune est totalement impossible. Nous sommes sans cesse à la recherche de soutiens financiers. Sur ce point, il faut souligner que le Conseil départemental est le seul soutien indéfectible que nous avons pour réaliser l'entretien de nos routes communales.



Pourtant, un effort constant et sans cesse en augmentation d'investissement est fait depuis de nombreuses années. Chaque année des infrastructures, des revêtements, des routes et chemins communaux sont réalisés.

Enfouissement et renforcement du réseau à Bournazaud



« Mais que font-ils encore ? »

Comme vous l'avez constaté, la zone de Bournazaud se transforme pour accueillir des prochaines activités. Ce chantier est mené par la communauté de communes. Ce chantier prévoyait le renforcement du réseau et l'enfouissement d'une partie du réseau.

À la demande du SEHV et vu les nombreux désagréments sur les infrastructures subies par certains riverains et nos services, comme nous l'avions déjà fait pour le bourg des Richards, nous nous sommes associés au chantier de l'aménagement de la zone afin de mutualiser l'ensemble des travaux et de faire des économies substantielles sur l'enfouissement des réseaux dans le bourg.

Les services techniques



« Où sont-ils, que font-ils, y-a-t-il encore des agents aux services techniques sur la commune ? »

Pour rappel, l'équipe est composée normalement de 4 personnes, mais voilà maintenant bientôt deux ans que Jérôme KRIMM n'exerce plus des suites de son accident. La compétence perdue n'est pas neutre.

Depuis, nous nous efforçons de trouver une organisation optimum et de stabiliser l'équipe depuis cet évènement tragique. Malheureusement, comme beaucoup de commune, le recrutement est difficile et loin d'être évident à la vue des compétences requises. Des choses se mettent en place, il faut du temps, mais nous y arriverons.

De plus, la recherche de main d'œuvre compétente ne se limite pas seulement sur notre territoire et dans le secteur public. La concurrence est rude et le secteur privé ne nous épargne pas dans cette tâche.

On voudrait toutefois souligner l'investissement sans failles des agents présents dans leurs tâches quotidiennes et croyez-nous elles sont nombreuses ! En conclusion, la commune est grande, en cherchant, vous les trouverez, soyez-en assuré !

Les travaux à venir



- Encore des travaux ?
- Eh oui !

Prochainement la réfection de la Route des Richards sera refaite ainsi que les aménagements de voiries et de collectes d'eau pluviale dans le bourg des richards.



- L'enfouissement du réseau (secteur de Chez Roger)
- Les aménagements autour du City stade (travaux en lien avec le CMJ)
- La dernière tranche du mur du soutènement du chemin aux Loges
- Coupe d'alignement d'arbres à la Croix des Bouchats pour des raisons sécuritaires (en lien avec les préconisations de l'ONF)

PLANETE ELECTRICITE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Dépannage 7J/7

Mise en conformité
Climatisation
Maintenance

Motorisation
Ventilation
Alarmes

Tél . 05 55 32 52 04
24 Av. de Mérignac 87170 ISLE
planete.electricite@gmail.com

Les activités du CMJ

Le conseil municipal des jeunes poursuit ses initiatives avec dynamisme et n'hésite pas à mettre la main à la pâte !



En effet, près avoir achevé le projet de la mare, désormais peuplée par de nouveaux petits habitants à notre plus grande satisfaction, les jeunes du CMJ ne se sont pas arrêtés là.



La désormais traditionnelle « clean walk » (la marche du nettoyage) a été organisée avec un certain succès en mars dernier.



Encouragés par les élus, les adjoints et Monsieur le maire, les jeunes et leurs responsables mettent tout leur cœur à l'ouvrage et continuent de proposer des idées innovantes, fiers de contribuer à la vitalité et l'animation de notre commune.

À la rentrée, ils se consacreront à l'aménagement de l'aire de jeux, en travaillant sur la création de parcours et en établissant des devis pour divers équipements possibles.

Ils prévoient également de célébrer Halloween en octobre prochain et de préparer la journée de décoration de Noël comme tous les ans à la même époque. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie pour participer !

Des news de l'amicale scolaire

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas et on est toujours là !

En mars, nous avons pu organiser notre belote gourmande. Merci encore à tous nos partenaires donateurs et nos bénévoles sans qui cette soirée n'aurait pas pu être possible, et bravo à tous les participants venus taper le carton. Tous ont pu repartir avec un lot et la pesée du jambon a, cette année encore, été un succès !

En avril, une vente des délicieux produits provenant du « Toinou », (papa de l'école) a été organisée pour les familles des enfants. Merci à lui de nous avoir émoustillé les papilles et aux familles d'avoir été nombreuses à passer commande.

En mai, fait ce qu'il te plaît ! Nous étions donc fin prêtes pour la première édition de nos olympiades ! Malheureusement la pluie ne nous a pas permis de maintenir cette manifestation... Mais comme le soleil arrive (oui, oui, il arrive, patience !) nous vous proposons de nous retrouver avec vos baskets le dimanche 9 juin de 14h à 17h30, derrière la mairie pour cette après-midi sportive, mais avant tout ludique pour ravir petits et grands. Un gouter sera offert aux enfants par l'amicale scolaire et une buvette sera tenue pour les grands. On vous attend nombreux !

Qui dit "fin de l'année scolaire"
Dit... Fête de l'école, bien sûr !!

Cette année encore, l'amicale scolaire offre la fête aux enfants. Venez le 28 juin retrouver « Payette » et de nombreuses animations, des surprises, pour le plus grand plaisir de nos chérubins. Il y aura bien sûr de quoi se sustenter et se désaltérer ! (Pass à 5 € pour les enfants extérieurs à l'école Gaucher Teillout pour permettre l'accès aux animations pour la soirée). La fête sera clôturée par le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité de Saint-Priest-sous-Aixe.

On compte sur vous pour la soirée la plus attendue de tous nos enfants !

Puis, quand nous aurons bien profité du soleil de l'été (si, si, on vous dit qu'il arrive !) il sera temps de nous retrouver pour le marché gourmand du 14 septembre, occasion pour nous de partager de nouveau de très chouettes moments tous ensemble.

On vous dit donc à très vite !

CONTACT

Le Bureau de l'amicale scolaire

Mélanie, Cécile, Nadège, Ludivine et Lucie.



LECLERC
MENUISERIES

Menuiserie en Bois
PVC - Aluminium
Fabrication et Pose
Aménagement et
agencement sur-mesure
Dressing - Bibliothèque
Cuisine - Fenêtre - Escalier
Terrasse en bois
Agencement de magasin.

05 55 39 49 59

leclerc-menuiseries.fr

Budget de la commune

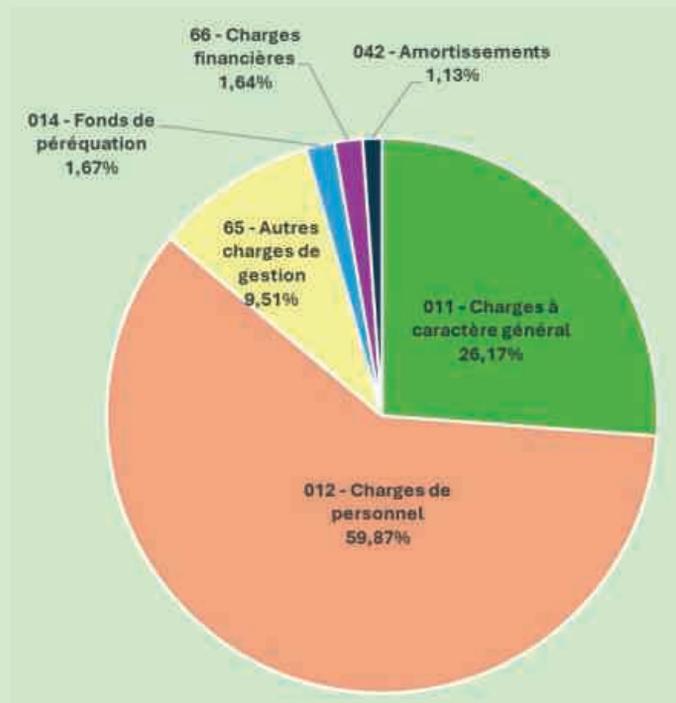
Bilan et perspectives

BILAN 2023

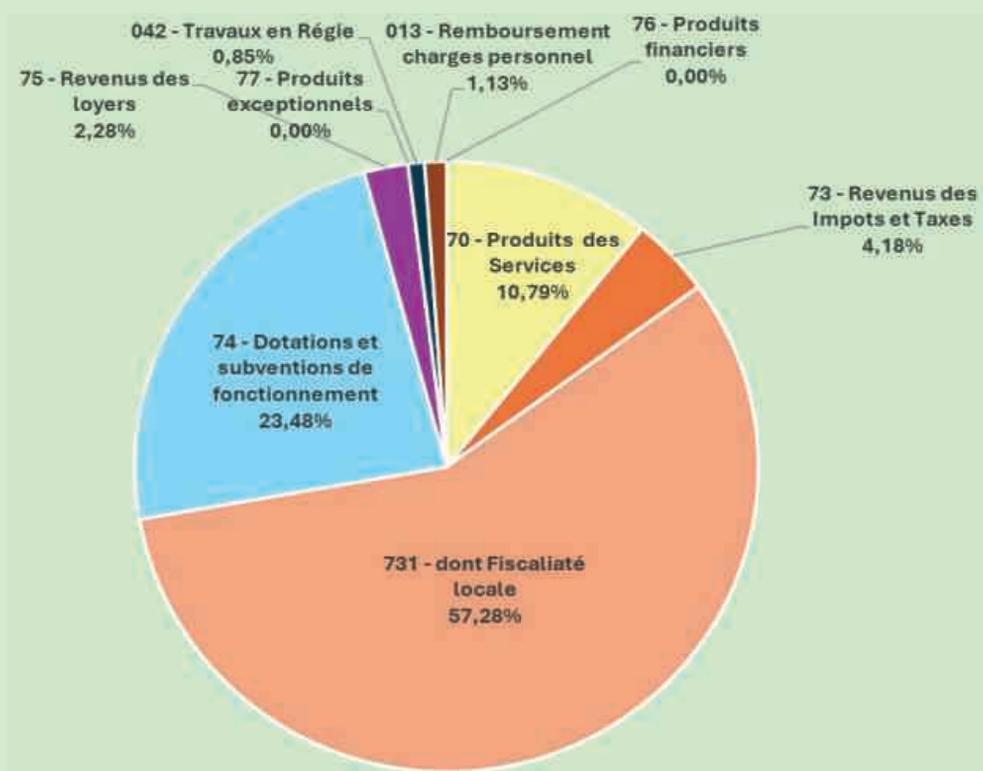
Voici des éléments concernant les dépenses et les recettes réalisées en 2023 en fonctionnement et en investissement.

Grâce à une maîtrise des dépenses de gestion courante, à un transfert budgétaire du coût des travaux conséquents de rénovation de bâtiments, de la section de fonctionnement à la section d'investissement, à des recettes supérieures aux prévisions (Dotation Solidarité Rural 50% du montant 2022 et reversement plus important de la taxe additionnelle aux droits de mutation), la commune a réussi à dégager un excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 de 311 500 € et de 458 781 € en cumulé.

La totalité ou une partie de cet excédent constitue de l'autofinancement qui permet à la commune d'investir et de mobiliser des aides complémentaires.



Dépenses de fonctionnement 2023



Recettes de fonctionnement 2023

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Le budget est structuré par la section de fonctionnement et d'investissement.

Ce dernier a été voté le 08 avril 2024 avec la volonté de contenir les dépenses de fonctionnement malgré l'inscription de crédits supplémentaires pour faire face à des dépenses obligatoires de plus en plus importantes (notamment au niveau des fluides, de l'énergie, l'alimentation, assurances, contrats de maintenance...).

La Commune travaille quotidiennement en faveur d'une gestion financière économe, en mutualisant, en groupant les achats, en agissant sur tous les postes de dépenses même les plus sensibles. Le but étant de dégager une épargne suffisante pour entretenir le patrimoine communal et investir dans de nouveaux équipements.

Le coût des services assurés par la commune (ex. la restauration scolaire) ne cesse d'augmenter pour la collectivité. Il est donc parfois nécessaire de revoir certains tarifs à la hausse. Celle-ci est toujours réduite au maximum. Afin de limiter l'impact sur les familles, l'augmentation des coûts est en partie compensée par le budget général. Ce sont des choix assumés.

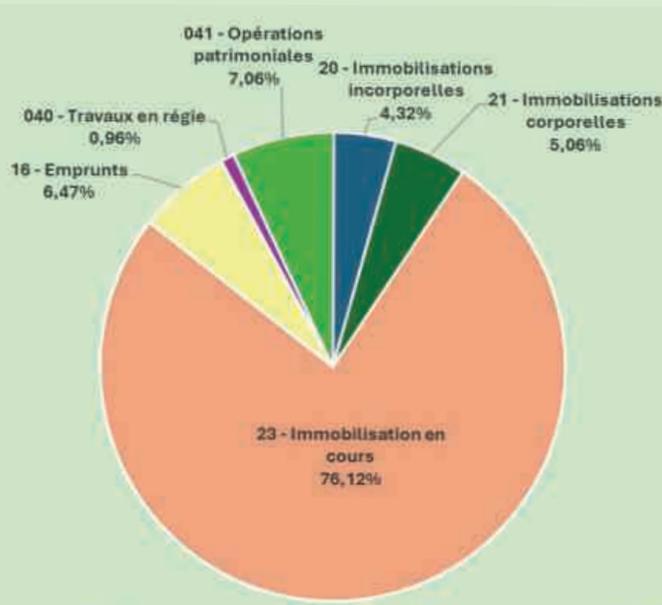
La municipalité est toujours très active dans la recherche d'aides auprès de divers financeurs publics afin de pouvoir mener à terme ses projets d'investissement. Les subventions accordées viennent s'équilibrer avec les recettes issues de la fiscalité ; les taux communaux des impôts locaux n'ayant pas subi d'augmentation depuis 2016.

Rappel des taux de la fiscalité locale

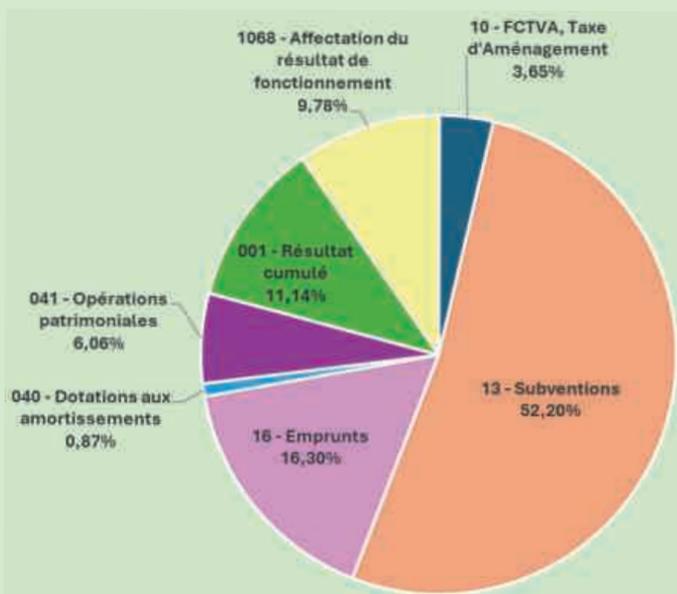
Les taux appliqués par la commune sont identiques depuis 2016 :

- Taxe Foncière Bâti (TFB) : 38.86%
- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) : 72.12%
- Taxe Habitation Secondaire (THs) : 16.45%

Quant aux bases d'imposition émanant de l'État, elles progressent chaque année (7% en 2023, 5% en 2024).



Dépenses d'investissement 2023



Recettes d'investissement 2023

Quelques réalisations en investissement durant l'année 2023

- Construction d'une garderie périscolaire avec acquisition de nouveau mobilier
- Travaux de requalification du centre-bourg 2e tranche
- Réfection du mur en pierre aux Loges 2e phase
- Acquisition de matériel pour les services techniques
- Achat d'un fonds de commerce dont les murs sont la propriété de la commune
- Travaux d'aménagement du stade municipal : rambarde de sécurité, poteaux de corner et mise aux normes du terrain de football

Section de fonctionnement

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux : administratif, technique, groupe scolaire (cantine – écoles – garderie), bibliothèque avec un budget prévisionnel de 1 948 738 €, avec un résultat cumulé attendu en 2024 de 583 853 € et un résultat de l'exercice de 125 072 €.

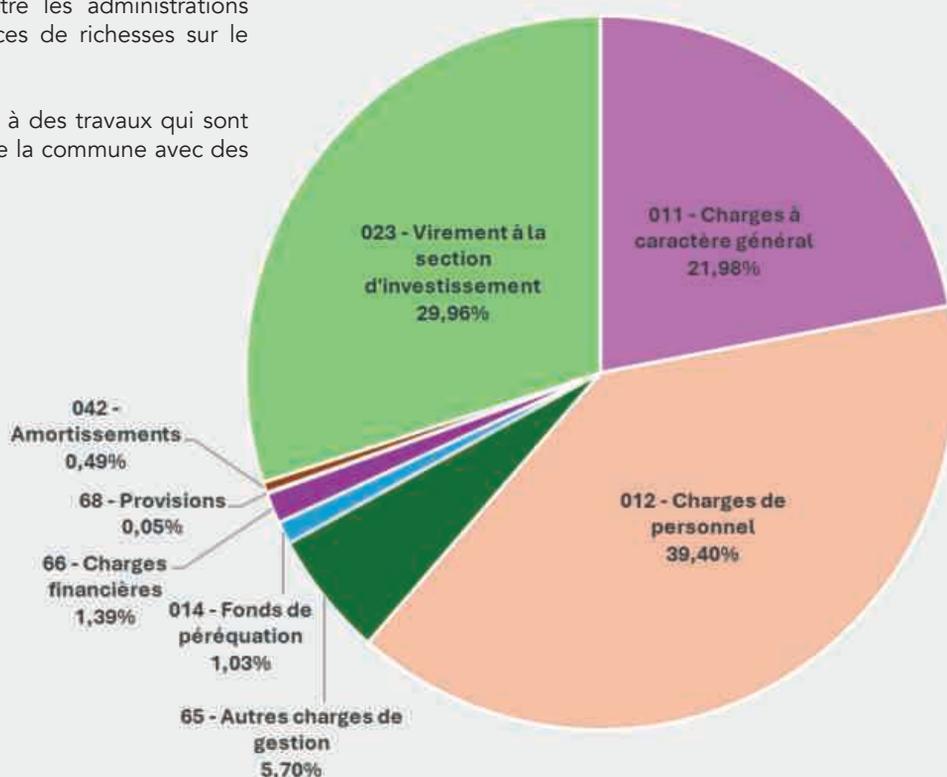
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	
Charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, assurances, maintenance, entretien bâtiments...)	428 400 €
Charges de personnel	767 800 €
Autres charges de gestion (service SDIS, indemnités élus, transport scolaire, subventions, pôle jeunesse CCW...)	111 085 €
Fonds de péréquation*	20 000 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	27 100 €
Provisions	1 000 €
Amortissements (matériel)	9 500 €
Virement à la section d'investissement	583 853 €
TOTAL DÉPENSES	1 948 738 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 355 385 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	
Produits des services (restaurant scolaire, garderie, concessions cimetière...)	168 800 €
Revenus des Impôts et Taxes	62 377 €
dont Fiscalité locale	879 000 €
Dotations de l'État et subventions de fonctionnement	298 950 €
Revenus des loyers (locations salle des fêtes et matériel communal...)	27 220 €
Produits exceptionnels	100 €
Travaux en Régie**	20 000 €
Remboursement charges personnel (suite arrêts maladie)	32 500 €
Produits financiers	10 €
Provisions	1 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	458 781 €
TOTAL RECETTES	1 948 738 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 469 957 €

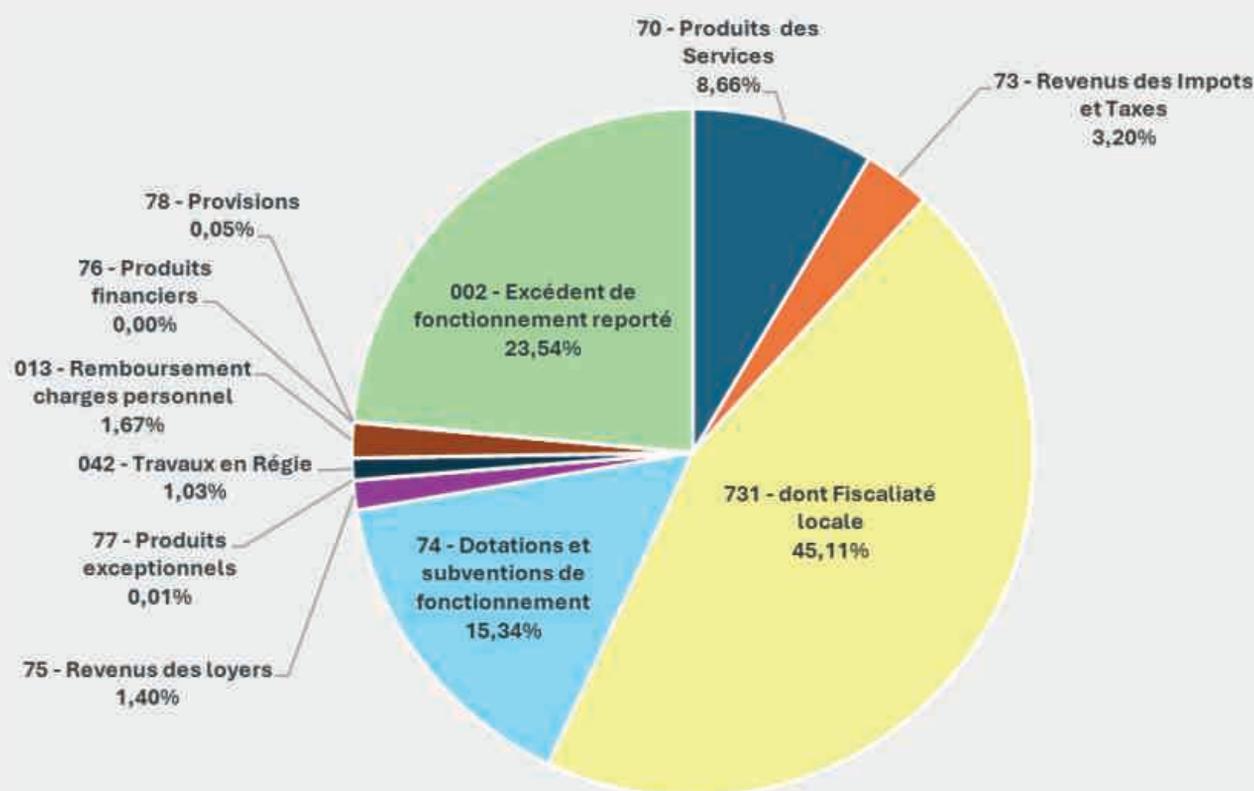
* Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales est un fond de péréquation horizontale entre communes et intercommunalités : c'est un système de transfert d'impôts entre les administrations publiques afin de rétablir les différences de richesses sur le territoire.

** Travaux en régie : ils correspondent à des travaux qui sont réalisés directement par le personnel de la commune avec des matériaux qu'elle achète.

Dépenses de fonctionnement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



Section d'investissement

Elle s'équilibre à hauteur de 1 674 745 €.

Le solde d'exécution cumulé 2023 est positif avec un montant de 217 460 €. Les restes à réaliser 2023 reportés sur le budget 2024 sont en dépenses de 140 910 € et de 42 500 € en recettes.

Retrouvez sur la page suivante les tableaux des dépenses et des recettes d'investissement avec leur graphiques en regard.

Les projets d'investissement 2024

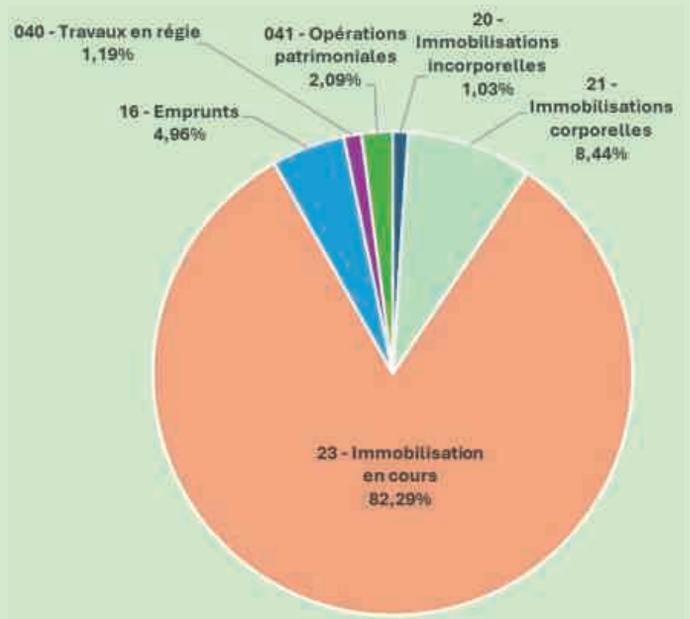
- Réfection de voirie : VC n°2/section 2 de VC 101 « Les Noches » à l'entrée du Village des Richards, VC n°2/section 3 (village des Richards et VC) n°2/section 4 (sortie des Richards à la RD32)
- Aménagement du bas du bourg 3e tranche
- Réfection mur en pierre des Loges 3e phase
- Travaux d'aménagement d'un local communal pour la reprise d'un commerce
- Travaux de réaménagement du local de l'ancienne bascule municipale en toilettes publiques
- Mise en place d'un nouveau système d'alarme au groupe scolaire, plus performant et mieux adapté à l'organisation des bâtiments
- Sécurisation du réseau d'éclairage public dans le village de Bournazaud
- Remplacement de l'escalier de l'église
- Acquisition de matériel pour la cuisine de la salle des fêtes

Afin de financer une partie de ces projets, des demandes de subventions auprès de financeurs publics ont été renouvelées.

Par prudence et afin de disposer d'une trésorerie suffisante pour prendre en charge les dépenses obligatoires de la commune, une ligne de trésorerie va être reconduite à son échéance. La commune va rester vigilante sur l'état de son épargne brute ou capacité d'autofinancement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

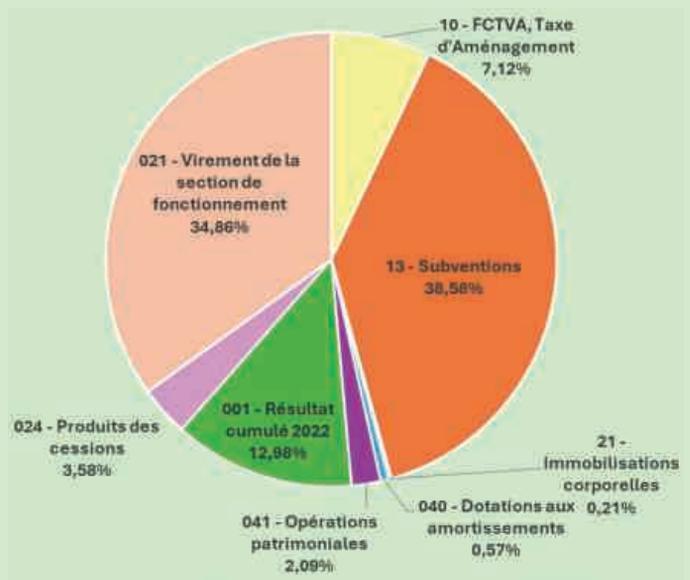
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	17 300 €
Immobilisations corporelles (acquisitions foncières, travaux et constructions)	141 335 €
Immobilisation en cours (travaux et constructions en cours)	1 378 129 €
Emprunts (capital)	83 000 €
Travaux en régie**	20 000 €
Opérations patrimoniales (intégration d'études sur des comptes de travaux)	34 981 €
TOTAL RECETTES	1 674 745 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 619 764 €



Dépenses d'investissement 2024

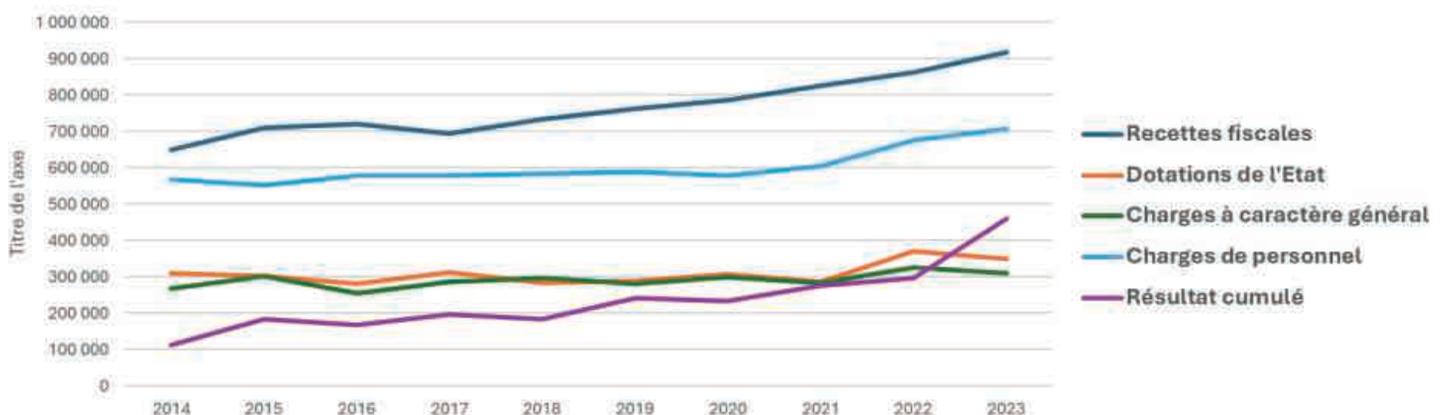
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Fonds de Compensation de la TVA, Taxe d'Aménagement (urbanisme)	119 300 €
Subventions d'équipement	646 150 €
Immobilisations corporelles (vente de biens)	3 500 €
Dotations aux amortissements	9 500 €
Opérations patrimoniales (intégration d'études sur des comptes de travaux)	34 981 €
Résultat cumulé 2022	217 460 €
Produits des cessions (ventes de biens)	60 000 €
Virement de la section de fonctionnement	583 853 €
TOTAL RECETTES	1 674 745 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	828 950 €

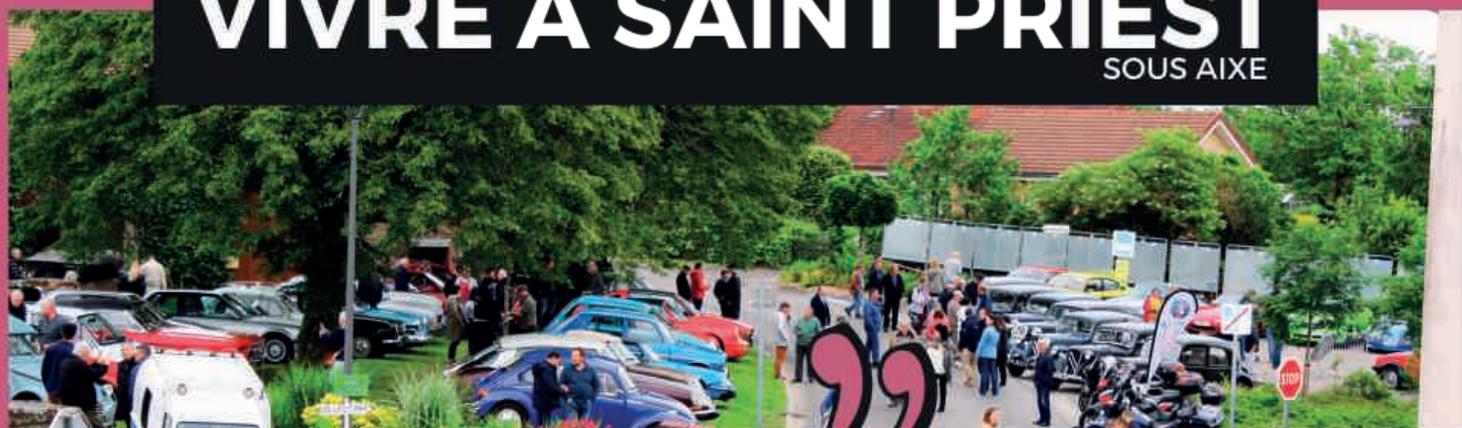


Recettes d'investissement 2024

Évolution des principales dépenses et recettes réalisées de 2014 à 2023



ASSOCIATION VIVRE A SAINT PRIEST SOUS AIXE



1 - UNE BELLE RÉTROMOBILE

La 17ème édition de la Rétromobile organisée par Saint Priest Autos Collections (SPAC 87) vient de se terminer en beauté.

Le temps clément a attiré une foule nombreuse, et l'événement a été un grand succès avec la présence de plus de 150 véhicules !

Les magnifiques "Citroën Tractions Avant" ont été particulièrement mises en avant, attirant l'attention des passionnés et des curieux.

Un grand merci à tous les participants et visiteurs pour leur présence et leur enthousiasme.

Et un très grand remerciement à tous les bénévoles qui ont œuvrés pour que cette journée soit parfaite.

2 - DES TRAVAUX

La maison de l'association a entrepris des travaux pour améliorer l'acoustique de ses locaux. La salle principale au rez-de-chaussée, autrefois caractérisée par une acoustique médiocre, générant un brouhaha infernal lorsque l'affluence était importante. Désormais, ce problème appartient au passé : le plafond et les murs ont été recouverts de matériaux phoniques, permettant de s'entendre sans difficulté.

L'engagement des bénévoles est précieux et contribue à renforcer le tissu dynamique de "Vivre à Saint Priest"

3 - SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

En avril dernier, nous avons organisé une soirée sur le thème des années 90 en l'honneur de nos bénévoles.

L'événement a connu un franc succès avec la participation de 90 personnes.

Un mur de photos retraçant l'histoire de l'association a été préparé pour l'occasion. La soirée a inclus un apéritif, un karaoké, un repas et une animation par Kriss Anim'.



4 - LA SUITE...

Nous allons poursuivre sur cette dynamique positive, et votre soutien demeure essentiel. Au programme :

- **DÈS LE 4 JUIN**, l'atelier couture du Presbytère rejoint notre association. **RÉUNION TOUS LES MARDI à partir de 14h**
- **3 NOVEMBRE** : FÊTE DE LA CHATAIGNE.
- **TOUS LES VENDREDI APRÈS MIDI de 14h à 17h** : retrouvez les passionnés de scrabble à la maison de l'association.

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous accueillir et partager cette aventure ensemble.



27 Rue du 19 Mars 1962
87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
Courriel : contact@vivreasaintpriest.fr
Site Web : www.vivreasaintpriest.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

Agenda 2024

Juin > Décembre

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

JUILLET

18 juillet

Marché de producteurs

Organisée par ...

OCTOBRE

17 octobre

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

DÉCEMBRE

12 décembre

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

AOÛT

31 août

Soirée ciné en plein air

Organisée par l'association 3D



NOVEMBRE

3 novembre

Fête de la châtaigne et du cidre

organisée par Vivre à St-Priest



SEPTEMBRE

1^{er} septembre

18^e Raid Bol d'eau

organisée par Aix Canoë Kayak

14 septembre

Marché gourmand

Organisée par l'amicale scolaire

21 septembre

Rando nocturne

Organisée par la Gym volontaire

10 novembre

Concours de belote

organisée par le Football Club

14 novembre

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

16 novembre

Soirée jeux

organisée par l'association J'adhère

23 novembre

Soirée théâtre

organisée par la Gym volontaire

Besoin d'aide ?
Ménage
Repassage
Jardinage

Besoin de main d'oeuvre ?
Manutention
Manoeuvre
Entretien des locaux

www.pouce-travail.com
05 55 02 03 16

Association d'insertion
11 Bis, Boulevard Marcel Cachin - BP 40065 - 87203 SAINT-HILAIRE Cadix
accu@pouce-travail.com

Cher-e-s SAINT-PRIESTOISES et SAINT-PRIESTOIS,

Cent ans après les derniers Jeux olympiques d'été organisés en France n'est-il pas le moment de rêver un peu et laisser les organisateurs créer les conditions pour que les meilleurs athlètes du moment puissent y révéler leurs plus belles performances ? Les questions parfois légitimes quant à l'organisation de ces jeux doivent laisser la place à l'espérance de jeux réussis. C'est cet état d'esprit positif qui nous anime depuis le début de ce mandat : tenir notre rôle d'élus engagés dans une démarche constructive, positive et pragmatique.

Que se passe-t-il en vie municipale ? Un «bis repetita » du précédent mandat ? A peine le quorum pour voter le dernier budget, des commissions majeures comme celles dédiées aux travaux et aux associations ou aux actions de solidarité qui passent de la rareté à l'absence totale. Pas très rassurant, surtout quand la majorité nous explique une sorte d'inutilité de la commission sociale parce que les habitants de la commune sont soi-disant « riches ».

Lors du dernier conseil municipal principalement dédié aux votes des budgets, nous avons donné notre approbation pour que les investissements nécessaires puissent être faits. Pour autant nous ne sommes pas dupes et ne pas s'opposer à certains projets ne signifie pas que nous les cautionnons. Notre engagement dépasse les postures stériles et nous savons donner notre soutien sur les projets utiles ! En 2023 nous avons exprimé notre étonnement quant aux 50 000 euros complémentaires sur le projet de centre bourg, au milieu d'explications floues et de contredits. Cette année la majorité annonce un budget « hyper maîtrisé » en expliquant que des factures dont ils ne connaissent pas les montants ne sont pas comptées et que si les travaux avaient tous été réalisés, ils auraient dû avoir recours à un emprunt non prévu ! Conclusion : le budget 2023 - que nous n'avons pas soutenu - ne permettait pas de financer les projets envisagés et le bilan présenté cette année n'intègre pas toutes les dépenses. Nous laissons chacune et chacun se faire son opinion quant à cette gestion budgétaire donnée comme « hyper maîtrisée » !

La nécessité du réaménagement du centre bourg ne fait aucun débat depuis plusieurs mandats. Au-delà de l'aspect visuel des travaux en cours, nous restons sceptiques quant au bon sens de certains choix. Au-delà de leurs pertinences et de leurs coûts, certains nous interpellent aussi sur leurs conséquences. Par exemple les futures conditions d'accès à l'église, à l'ancien local du médecin ou encore au presbytère dont le projet de la majorité semble être passé dans les mêmes oubliettes que la chaufferie. A moins que ces projets n'aient été que des annonces électorales jamais sérieusement budgétisés.

D'autres dépenses sont surprenantes. La rénovation du bar, estimée l'année dernière après une visite des locaux, à 50 000 euros est réévaluée cette année à 100 000 euros, sans projet connu. Cela fait une sacrée augmentation budgétaire même si nous soutiendrons tous les projets

sérieux qui pourraient redonner vie à ce lieu. Il nous a été promis qu'aucune dépense ne serait engagée sans projet validé. Nous sommes également interrogatifs sur le choix d'utiliser le futur abribus de la place de l'église comme accès aux toilettes publiques ! Qui plus est pour un montant de 38 000 euros initialement non prévus au budget. Mais l'équipe majoritaire vous informe par de l'affichage en mairie vous indiquant les plans de financement de la rénovation du toit de l'église ou de l'abribus de Bournazaud pour un montant de 1 608,81 euros. Une transparence et des choix qui laissent songeurs. La réfection des routes du lotissement des Mûres, à laquelle nous avons demandé depuis plus de deux ans d'intégrer un embellissement et une étude d'opportunité pour enfouir les réseaux apparents ne sont pas faites. Chers habitants des Mûres, soyez rassurés... les travaux seront réalisés avant les prochaines élections municipales... Là encore simplement une question de patience et nous laissons celles et ceux qui veulent croire aux explications données par la majorité alors que cela fait des années qu'elles auraient dû être refaites. Pour reprendre le constat porté en début de mandat par les nouveaux élus de la majorité : « à force de ne pas faire assez de travaux d'entretien cela va coûter encore plus cher à la commune ».

Enfin, nous souhaitons vous apporter une information essentielle. Depuis près de dix ans, de nombreuses communes ont lancé une dynamique autour des énergies renouvelables. A Saint-Priest-sous-Aixe, les choix sont différents et les explications peu convaincantes. On attend qu'une loi impose l'identification des zones les plus appropriées à leur installation, à savoir principalement des surfaces privées, sans vouloir sensibiliser ni informer les habitants et les propriétaires de cette démarche. Là encore, nous avons clairement exprimé notre position en quatre points : il faut développer les énergies renouvelables si on veut se passer des énergies fossiles et diminuer la part du nucléaire dans notre mix énergétique. Il est préférable d'utiliser les toitures aux prairies transformées en champs solaires, la commune doit promouvoir les centrales « d'autoconsommation collective » et enfin, comme pour la fibre, des réunions publiques doivent être organisées pour expliquer aux habitants les enjeux des plans solaires, leurs conditions de réalisation, les contraintes et les points de vigilance que nous devons défendre collectivement. Cela nous semble d'autant plus important à l'heure où de prochaines lois européennes pourraient modifier des notions aussi importantes que celle du droit à l'électricité. Enfin, des points positifs sont à mettre en lumière. Le pôle sportif a pu de nouveau être investi par les associations et le prolongement de la D2000 est ouvert à la circulation. Sur la commune les associations se dévouent toujours avec le même succès et le conseil municipal des jeunes poursuit son chemin.

Nous vous souhaitons un agréable été.

Laurent CHARBONNIER, Brigitte LACORRE
et Antony PICOU

Horaires d'ouverture de la Mairie

2 Place de la Mairie ☎ 05 55 70 00 58

🌐 www.saintpriestsousaix.com

✉ mairie@saintpriestsousaix.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la solidarité du département, 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

Déchèteries

Bosmie l'Aiguille

Du mardi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 Lieu-dit du Gué de Verthamont
☎ 06 24 85 66 29

Saint-Martin le Vieux

Lundi puis du mercredi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 ZA de Bel Air
☎ 05 55 31 02 11



Mon aide à domicile c'est



UN PROFESSIONNALISME
DE PLUS DE 55 ANS

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne



UNA OUEST 87
10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



Nous sommes à votre service
24h/24 - 7J/7

05 55 03 19 19
06 80 44 04 04

Une famille
au service
des familles

MERIGOT
POMPES FUNEBRES / MARBRIER



VENTE ET LOCATION • RÉPARATION • PIÈCES DÉTACHÉES • COLLECTE GRATUITE



Le matériel médical reconditionné et garanti !

ACHETEZ SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

- Garantie de 2 ans
- Vente à prix solidaire
- Réactivité et proximité
- Livraison et installation

Envie Autonomie est le spécialiste du réemploi des aides techniques. Notre ambition : Moins de gaspillage, un matériel à prix solidaire et créer des emplois inclusifs. Pour un système plus vertueux.

ACHETEZ SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

- Garantie de 2 ans
- Vente à prix solidaire
- Réactivité et proximité
- Livraison et installation

LOUEZ SELON VOS BESOINS

- Location possible de tous types de matériel
- Courte et longue durée
- Location libre et/ou conventionnée CPAM

DONNEZ CE QUI NE VOUS SERT PLUS

Récupération gratuite du matériel en vue du réemploi.

RÉPAREZ PLUTÔT QUE REMPLACER

Service de réparation et de pièces détachées.

ILS NOUS
SOUTIENNENT



Haute-Vienne

18-20 avenue des Bayles
87170 ISLE
07 50 00 05 30

envieautonomie87@envie.org
Ouvert du lundi au vendredi